



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitaine.

83 100 TOULON

☎ : 04.94.91.37.55 (9 - 19 heures)

06.88.80.39.44

✉ : lagodasse83@orange.fr

<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.

Affiliée à l'A.N.C.V.



JUILLET 2021

Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.



Vendredi 2

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 30, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Dimanche 4

KAYAK « les gorges de Baudinard » par Artignosc/verdon

Rendez-vous 7 heures parking Leroy Merlin (matériaux) La Valette. Temps de trajet 1h40.

Location kayak possible : 1 place 29 € - bi place : 35 € la journée. Prévoir kayak, pique-nique, maillot de bain, ...

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Vendredi 9

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 30, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Dimanche 11

KAYAK « la presqu'île de Giens »

Rendez-vous 9 heures parking de La Madrague.

Location kayak possible. Prévoir kayak, pique-nique, maillot de bain, ...

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain





Mercredi 14

RANDONNEE nocturne au Faron (feu d'artifice à confirmer)

Petite randonnée de 1 heure et pique-nique avec couché de soleil sur la rade de Toulon. Rendez-vous 18 heures 30 parking du téléphérique. Prévoir chaussures de marche, pique-nique, boisson et frontale.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Vendredi 16

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 30, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Dimanche 18

KAYAK (lieu à définir)

Rendez-vous 8 heures 30. Fin de l'activité vers 13heures.

Location kayak possible. Prévoir kayak, pique-nique, maillot de bain, ...

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Vendredi 23

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 30, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Dimanche 25

RAYOLI (Adhérents avec kayak uniquement)



Vendredi 30

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 30, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Joyeux anniversaire Sandrine (9), Janine (24) et Jean-Paul (31)



Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°

Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.